

À NOS CHERS LECTEURS



HACUN de vous au commencement du mois de novembre se poserait utilement ces questions :

N'ai-je pas, en purgatoire, un parent, un ami ?

N'y a-t-il pas quelqu'un à qui j'ai promis assistance ?

Oui, répondez-vous à ces questions, j'ai promis de prier pour telle ou telle âme, j'aimerais bien pouvoir lui offrir un grand nombre de messes, mais mes ressources ne me permettent pas de satisfaire mon désir. Dans ce cas, faites-les affilier à l'une de ces Œuvres qui, pour une modique retribution, leur assure le bienfait du Saint Sacrifice fréquemment célébré à leur intention. Ces œuvres sont nombreuses : en voici une que nous vous recommandons spécialement, et qui offre aux moins fortunés la consolation de travailler au bonheur des âmes chères qui les ont quittés :

L'abonnement au *Petit Messenger du Très Saint Sacrement*.

— On peut, en s'abonnant au *Petit Messenger*, céder à un ou plusieurs défunts le fruit satisfactoire des 52 Messes célébrées chaque année pour les abonnés, et du *service annuel* chanté au mois de novembre aux intentions de tous nos associés. Si l'on est déjà abonné soi-même, on peut abonner, quelque ami ou quelque personne pauvre, et l'on pratiquera ainsi, par une même aumône, la charité envers les vivants et envers les défunts.

Nos zélateurs et zélatrices sauront, pendant ce mois, faire connaître ces précieux avantages et auront à cœur de nous envoyer quelques nouveaux abonnements. Nous les remercions d'avance de leur zèle : et ce qui est mieux, nous leur promettons la reconnaissance des saintes âmes qu'elles auront soulagées et délivrées de leur douloureuse prison.

Avantages spirituels offerts à nos abonnés

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un *Service solennel*, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.